

Des permanences près de chez vous !

En mairie de
VITRY-LE-FRANÇOIS,
1er jeudi du mois

Jeudi 7 Décembre 2017
Jeudi 1 février 2018
Jeudi 1 mars 2018
Jeudi 29 mars 2018 *
Jeudi 5 avril 2018
Jeudi 3 Mai 2018
Jeudi 7 juin 2018
Jeudi 5 Juillet 2018
Jeudi 6 septembre 2018
Jeudi 4 octobre 2018
Merc. 31 octobre 2018*

Bureau de l'Etat civil,
De 10h à 12h
3ème jeudi du mois

Jeudi 21 Décembre 2017
Jeudi 18 Janvier 2018
Jeudi 15 février 2018
Jeudi 15 mars 2018
Jeudi 19 avril 2018
Jeudi 17 Mai 2018
Jeudi 21 juin 2018
Jeudi 19 Juillet 2018
Jeudi 20 septembre 2018
Jeudi 18 octobre 2018
Jeudi 15 novembre 2018

En mairie de **PRINGY**,
22 Grande Rue, de 10h à 12h

2ème jeudi du mois

Jeudi 14 Décembre 2017
Jeudi 11 Janvier 2018
Jeudi 8 février 2018
Jeudi 8 mars 2018
Jeudi 12 avril 2018
Jeudi 31 Mai 2018 *
Jeudi 14 juin 2018
Jeudi 12 Juillet 2018
Jeudi 13 septembre 2018
Jeudi 11 octobre 2018
Jeudi 8 novembre 2018

En mairie de **SAINT OUEN DOMPROT**,
34 Grande Rue, de 10h à 12h
4ème jeudi du mois

Merc. 20 Décembre 2017 *
Jeudi 25 Janvier 2018
Jeudi 22 février 2018
Jeudi 22 mars 2018
Jeudi 26 avril 2018
Jeudi 24 Mai 2018
Jeudi 28 juin 2018
Jeudi 26 Juillet 2018
Jeudi 27 septembre 2018
Jeudi 25 octobre 2018
Jeudi 22 novembre 2018

• Date modifiée : jour férié

O.P.A.H. de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der



RENOVEZ VOTRE LOGEMENT !

Bénéficiez d'aides financières
et de conseils gratuitement
avec l'O.P.A.H. de la Communauté de Communes
Vitry, Champagne et Der

1 année supplémentaire
pour l'OPAH !
Fin prévue en novembre 2018



O.P.A.H. de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der

**Vous envisagez de réaliser des travaux ?
Des subventions sont possibles !**

Pour qui ?

Pour des logements ayant plus de 15 ans

- Les propriétaires de leur logement sous **condition de ressources**
- Les propriétaires bailleurs, sans condition de ressources

Pour quels travaux ?



Travaux d'économie d'énergie (chauffage, isolation, VMC, ...)



Travaux pour un maintien à domicile (remplacement d'une baignoire par une douche, siège monte-escalier, ...)



Travaux pour remettre en état un logement dégradé, voire insalubre

Exemples de travaux aidés sur la Communauté de Communes :

Travaux d'économie d'énergie :

Chaudière à granulés + isolation des combles

Coût : 19 000 € TTC

Total des subventions : 14 671 €

(soit 77 % du coût des travaux)

En moyenne sur la Communauté de Communes, **60% de prise en charge** pour ce type de travaux.

Travaux d'adaptation :

Siège monte escalier

Coût : 8 500 € TTC

Total des subventions : 5 237 €

(soit 62 % du coût des travaux)

En moyenne sur la Communauté de Communes, **63% de prise en charge** pour ce type de travaux.

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit



Le COMAL-SOLIHA 51, missionné par la Communauté de Communes, vous assiste dans votre projet.



Avant d'engager vos travaux :



1. Contactez gratuitement le COMAL-SOLIHA 51
• au 03 26 64 13 93 ou 0 800 772 930 (numéro vert)
• ou venez aux **permanences proches de chez vous** ([date au dos](#))



2. Visites à domicile avec un diagnostic gratuit (sans engagement) et montage du dossier de subvention



3. Accord des financeurs, réalisation des travaux par des professionnels du bâtiment et versement des subventions

**NE COMMENCEZ LES TRAVAUX
QU'APRÈS ACCORD
DES FINANCEURS**

